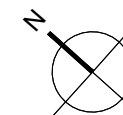


▲
B1-A21



NOTA :
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.
Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-26 du CCH.
Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, radiateurs, emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous-plafonds, la hauteur des seuils et allèges ont figurés à titre indicatif.
La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et ne tient pas en compte de l'obstacle à enjamber.
Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni (hormis meuble de salle de bain / salle d'eau et kitchenette)

Appartement T4 2ème étage / B1-A21

Entrée	3.5m2
Séjour / Cuisine	32.9m2
Chambre 1	12.1m2
Chambre 2	9.0m2
Chambre 3	10.6m2
Salle de bain	5.2m2
Salle de d'eau	2.7m2
Wc	1.6m2
Dégagement	5.0m2
Surface totale habitable	82.6m2
Balcon	5.6m2
Surface totale annexes	5.6m2

Légende

PF	- Porte-fenêtre		- Faux-plafond / Soffite
F	- Fenêtre		
VR	- Volet roulant		
LV	- Emplacement lave-vaisselle		
LL	- Emplacement lave-linge		
FR	- Emplacement réfrigération		
CUI	- Emplacement cuisson		
TRI	- Emplacement tri des déchets		
CH	- Chaudière murale		
PL	- Placard		
TE	- Tableau électrique		